



Entrprise demandant de grosse sommes à ses employés.

Par FrenchUser07

Avant tout bonjour, je n'ai pas l'habitude d'écrire sur des forums mais j'ai besoin d'info sur ce qui se passe;

Ma copine travaille dans une grande enseigne, une grande surface type hypermarché, elle est caissière en CDI depuis plusieurs années, il y a 6 mois, un client passe avec des bons de réductions avantageux, il lui a donné un lien pour avoir accès à ces bons, elle, ainsi que 5 autres de ces collègues, ont alors commencé à les utiliser en demandant au préalable l'avis du Patron et de la comptable, qui leurs ont tout deux dit qu'il les acceptaient. Nous en avons donc utilisé plusieurs fois pendant une période.

Un mois après toutes les caissières ont été appelées par le patron qui leurs a annoncé que les bons étaient faux et que tout le monde devait les rembourser. (Nous n'étions réellement pas au courant du fait que les bons étaient faux et avec l'appui de la comptable et du patron leur disant que tout passait et que de toute façon ils étaient remboursés par les marques, nous pensions que tout était OK)

Il leur a dit qu'elles devaient tout rembourser sans quoi elles iraient devant la gendarmerie, qu'elles devaient payer plus en frais d'avocats, et qu'au bout du compte c'est un licenciement pour faute grave qui les attendait, il leur a fait croire que la police avait ouvert une enquête sur le site donnant les bons et que le propriétaire allait bientôt venir faire attraper.

Après plusieurs semaines de pressions sur ces employés deux caissières lui ont remboursé des sommes énormes, en chèques, sans papiers officiels demandant un remboursement. (une personne leur a donné 3000?) Une collègue de ma copine m'a demandé si elle pouvait leur payer en 6 mensualités, le patron leur a juste répondu que ce n'était pas possible, car si elle quittait son job, ils n'avaient pas la garantie d'avoir toutes les mensualités.

Une collègue de ma copine a appelé la gendarmerie pour savoir s'ils avaient trouvé qui était derrière ce site, et la police lui a confirmé qu'aucune enquête n'avait été ouverte, qu'aucune plainte n'avait été déposée, et que le client qui a ramené les bons en premier, avait été identifié et convoqué par le patron de la grande surface mais qu'eux ne savaient rien, un arrangement a dû être fait entre eux.

Ma question est donc la suivante, est-ce à nous de payer ?

La méthode de son patron est-elle normale ?

Et quel recours peuvent avoir ma copine et ses collègues, pour se défendre.

Désolée pour ce long texte j'ai essayé de synthétiser au mieux.

Je vous remercie pour le temps pris à lire et merci de m'aiguiller car nous nous sentons dépassés.